



**Compte-rendu de la réunion publique
du Conseil de Quartier N 3 : SABLONS – PABLO PICASSO
du 04 mars 2011**

ORDRE DU JOUR :

1. Circulation, vitesse, stationnement et signalisation dans les rues du quartier
2. Entretien des rues et trottoirs (salage/sablage des axes principaux, ramassage des feuilles mortes, nettoyage des avaloirs...)
3. Mont Pipeau (élagage, débroussaillage, accès par ouverture de l'impasse ?)
4. Place du marché – sécurisation (marquage des nez de marche)
5. Talus de la voie ferrée (enlèvement des arbres élagués, graffitis)
6. Questions diverses.
7. Appel au renouvellement du bureau

Étaient présents :

Invités :

Aucun élu n'avait été convié à participer à cette réunion

Pour le bureau du CQ3 :

Mmes Mabit, Rios-Cobian, Bobet
M. Seveno

Riverains : environ 40 personnes.

Le bureau avait décidé, à l'unanimité moins 1 voix (Mme Cobian), de ne pas inviter d'élus à cette réunion publique afin de permettre la libre parole. Nous avons indiqué aux personnes qui le souhaitent qu'elles pouvaient nous remettre leurs demandes/remarques afin que nous les transmettions. Nous avons reçu plusieurs courriers.

1. Circulation, vitesse, stationnement et signalisation dans les rues du quartier

Plusieurs personnes se plaignent de la répartition des marquages de stationnement dans la rue Émile Berthier, en particulier dans la première moitié de la rue. Ils n'ont pas toujours l'effet escompté (casser la vitesse) et sont parfois gênants et peu sécuritaires, voire accidentogènes (îlot du 18 rue Émile Berthier).

Nous demandons à ce que le marquage soit révisé afin de ralentir la vitesse sans encombrer les accès aux propriétés (6 voitures stationnées quasiment en permanence au niveau du 114/118 rue Émile Berthier => gêne pour les feux tricolores). Plusieurs riverains de la rue La Fontaine demandent par ailleurs qu'une matérialisation du stationnement soit également faite dans leur rue.

Vitesse : nous souhaiterions une réflexion sur la mise en place de chicanes (plutôt que de plateaux) ou de tout système pouvant efficacement obliger les automobilistes à ralentir, accompagné d'une mise en "zone 30" rue Émile Berthier au minimum.

Sécurité : le passage piétons à l'angle de l'allée des potagers et de la rue Émile Berthier n'a pas été refait => dangereux pour les piétons.

De même, la barrière au feu Berthier/Picasso n'a pas été remise sur le trottoir côté Ste Geneviève. Dangereux pour la sécurité des enfants se rendant à l'école.

Il serait souhaitable d'effectuer des contrôles plus fréquents quant aux excès de vitesse, de circulation à contresens (rue La Fontaine) et sur les trottoirs (rue Émile Berthier), ainsi qu'aux stationnements anarchiques sur les trottoirs.

2. Entretien des rues et trottoirs (salage/sablage des axes principaux, ramassage des feuilles mortes, nettoyage des avaloirs...)

- Nous déplorons globalement le manque d'entretien des rues et trottoirs. Les feuilles mortes n'ont pas été balayées, certains avaloirs (Sablons/Berthier) sont bouchés par du ciment laissé à la suite des travaux. D'ailleurs, la réfection des trottoirs après travaux n'a pas été effectuée et certaines portions fortement endommagées sont peu praticables pour les piétons (au niveau du 16-18 rue Émile Berthier, entre autres). La reprise des caniveaux n'a pas été faite non plus.
- Au niveau du 110 du Gal de Gaulle, le tampon de regard s'affaisse (plusieurs courriers adressés par un riverain à M. le maire sont restés sans réponses), causant un risque de chute des piétons. Copie de ces courriers sera remise en mains propres à M. le Maire.
- Les caniveaux ont été refaits jusqu'à la rue des Sablons, mais pas au-delà. Pourquoi ?
- À ce niveau de la rue, limite entre les communes de Saint Michel et de Sainte Geneviève, la différence d'entretien saute immédiatement aux yeux. Pour quelles raisons les Génovéfains sont-ils mieux traités que les Saint-Michellois ? Peut-on nous indiquer quelle est la fréquence prévue pour le passage de la balayeuse/des cantonniers ?
- Pour le sablage/salage lors des périodes de gel, un riverain demande que la rue La Fontaine soit traitée comme "axe principal" au même titre que la rue Émile Berthier. En effet, les températures y seraient plus froides à cause du bassin de rétention des eaux et de sa proximité avec la voie ferrée.

3. Mont Pipeau (élagage, débroussaillage, accès par ouverture de l'impasse ?)

Nous avons à plusieurs reprises demandé que le mont Pipeau soit nettoyé (débroussaillage, élagage si nécessaire). Début février, des riverains constataient avec écoeurément que 47 arbres (pour la plupart sains) avaient été abattus dans le bois sans que personne n'en ait été informé au préalable. Nous avons immédiatement déploré ce fait auprès de M. Delpic, qui nous a répondu qu'il s'agissait d'une "*réhabilitation du bois du mont Pipeau*" (!!!) et d'une

"sécurisation en priorité n° 1 et d'un éclaircissement du fond de notre parcelle communale au profit de l'ensemble des propriétaires riverains", et également qu'une re plantation était prévue. Conséquences pour la faune ?

Certains riverains se demandent si cet acte n'aurait pas un lien avec le morcellement du foncier et l'autorisation à la construction des fonds de parcelles actuellement très en vogue sur la commune et dans notre quartier en particulier...

Nous réitérons notre souhait de voir conserver et entretenir (mais pas détruire) cet espace vert au sein de notre quartier et demandons une nouvelle fois que l'accessibilité en soit améliorée par l'ouverture du fond de l'impasse du Gal de Gaulle sur le bois.

4. Place du marché – sécurisation (marquage des nez de marche)

Une rampe a été posée et les nez de marches ont été réalisés, mais ils ne sont pas clairement matérialisés. Nous demandons à ce qu'une identification claire (couleur contrastante ?) soit effectuée.

5. Talus de la voie ferrée (enlèvement des arbres élagués, graffitis)

Le retrait des troncs d'arbres laissés lors de l'élagage par des services dépendant de la SNCF est en cours.

6. Questions diverses.

- Plusieurs riverains nous disent avoir envoyé à M. le Maire des courriers afin d'attirer son attention sur certains problèmes. Tous ces courriers (postaux ou électroniques) sont restés sans réponse.
- Nous constatons une recrudescence des vols par effraction (au moins une vingtaine) dans le quartier, ainsi que des actes de vandalisme (voitures). Nous envisageons d'organiser une prochaine réunion publique à laquelle nous inviterons le commissaire de police de Sainte Geneviève.
- Cinq riverains de la rue du Gal de Gaulle nous expriment leur inquiétude au sujet d'un projet de démolition/construction dont ils ont eu connaissance au 38 rue du Gal de Gaulle. Il s'agirait de construire un collectif de neuf appartements. Hors nous sommes, selon le PLU, en zone pavillonnaire, donc a priori inaccessible à l'habitat collectif. Les riverains s'inquiètent des conséquences pour leurs propriétés (luminosité, perte de valeur à la revente), mais aussi du bétonnage à outrance, en particulier à cause des parkings et des problèmes supplémentaires de stationnement et de circulation dans cette rue déjà très chargée.
À leur demande et face à la multiplication des morcellements de bâtis qui défigurent peu à peu notre quartier et notre ville, nous décidons que ceux d'entre nous qui le souhaitent iront rencontrer ensemble M. le Maire pour l'interroger à ce sujet et lui demander quelle orientation immobilière il envisage pour sa commune.

- Câbles et boîtiers Numéricable : ne pourrait-on les faire enlever ? Ils sont particulièrement disgracieux et sont restés en place même lorsque les abonnements sont résiliés.
- Que sont devenues les jardinières et pergolas qui ont été enlevées lors des travaux ?
- Une riveraine demande si une étude d'impact détaillée des ondes de relais téléphoniques sur le Mont Pipeau a été effectuée.

7. Appel au renouvellement du bureau

Pas de candidature.

Clôture de la réunion

La réunion se termine par un pot amical offert par les bénévoles du bureau.

Rédigé par Anne Bobet pour le bureau du C.Q. N°3 Sablons – Picasso.

Tableau récapitulatif des demandes du CQ3

Demande	Date	Réponse	Statut
Remplacement du réverbère place des Marronniers	+/- 1 an	OK	fait
Suppression de la ligne blanche continue à l'angle Berthier/La Fontaine qui prête à confusion pour la priorité à droite.	+/- 1 an	OK	en attente
Réfection des caniveaux détruits/mal refaits suite aux travaux	+/- 2 ans	OK	en attente
Réfection des trottoirs rues Berthier, Gal de Gaulle, allée Picasso, entre autres.	+/- 1 ans	OK	en attente
Marquage au sol d'un emplacement handicapé au 74 rue La Fontaine	+/- 2 ans	OK	en attente
Remplacement des avaloirs mal dimensionnés	+/- 2 ans	à voir	en attente
Matérialisation du stationnement au sol rue La Fontaine	+/- 1 an	OK	en attente